



# PENCRAN

infos

Juin 2026  
n° 247

## Edito du maire

Le Conseil municipal du 5 juin dernier a permis d'aborder plusieurs sujets importants pour l'avenir de notre commune.

Nous avons tout d'abord décidé de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Cette instance permettra à de jeunes Pencranais de mieux comprendre le fonctionnement de la commune, de participer à la vie locale et de proposer des projets. Au-delà de l'apprentissage de la citoyenneté, il s'agit aussi de donner la parole à celles et ceux qui seront les acteurs de notre territoire demain. L'inscription, c'est pour ces prochaines semaines et les élections pour la fin du mois de septembre (voir en page intérieure).

Nous poursuivons également notre réflexion sur l'aménagement du bourg. Ce mois-ci, nous procéderons au choix du bureau d'études qui nous accompagnera dans l'élaboration d'un schéma d'aménagement global. L'objectif est de disposer d'une vision cohérente de l'évolution du centre-bourg pour les années à venir, en tenant compte des besoins des habitants, des déplacements, des espaces publics et des équipements.

La réunion publique consacrée à la rénovation de la route de Keranhoat, dans le cadre de l'arrivée du bus landernéen a, quant à elle, permis des échanges constructifs avec les riverains. Plusieurs préoccupations ont été exprimées et se rejoignent largement : la vitesse excessive de certains véhicules, la nécessité de

sécuriser davantage les déplacements des piétons et des cyclistes ainsi que l'amélioration de la gestion des eaux pluviales. Ces contributions qui sont aussi les nôtres permettent d'enrichir notre réflexion avant toute décision définitive.

La sécurité aux abords de l'école Lucien Kerlann et de l'Arc-en-Ciel reste également une priorité. Malgré les aménagements existants, certains automobilistes continuent de ne pas respecter le code de la route et, par exemple, de stationner sur les passages piétons. Afin d'améliorer la visibilité et de protéger les cheminements des enfants et de leurs accompagnateurs, des bacs à fleurs provenant de la place des Neuf Chênes viennent d'être installés aux endroits stratégiques.

Ces différents projets illustrent notre volonté de poursuivre progressivement, l'amélioration du cadre de vie à Pencran, en privilégiant la concertation, la sécurité et la préparation de l'avenir.

Stéphane Hervoir  
Maire



## Dans ce numéro

### LA MAIRIE COMMUNIQUE

État civil - Dates à retenir - Offre d'emploi  
CM du 5 juin 2026

### CAPLD

Rénovation de la station d'eau potable

### ÉCOLE

Classes des MS et GS

### ENFANCE JEUNESSE

Inscriptions Vac'Ados d'été

Lancement d'un CMJ

### VIE ASSOCIATIVE

APE et APAF

Kermesse et fête du village

Gym Club

Nouveautés saison 2026-2027

Paroisse

Nettoyage de Printemps

Sentiers de Pencran

Marche du lundi de Pentecôte

### A PENCRAN EN JUIN

Trail pour Lucas

Programme du Deus'ta

### Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **26 mai** en mairie ou par courriel à [pencran-infos@pencran.bzh](mailto:pencran-infos@pencran.bzh)

### Contacts des services

**Mairie** : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : [mairie@pencran.bzh](mailto:mairie@pencran.bzh)



**Jardin d'Enfants** : 02 29 05 73 63

Courriel : [jardindenfants@pencran.bzh](mailto:jardindenfants@pencran.bzh)

**Centre de loisirs et garderie** : 09 60 54 23 03

Courriel : [alsh@pencran.bzh](mailto:alsh@pencran.bzh)

**Espace jeunesse** : 02 98 21 53 94

Courriel : [quentinjezequelmpt@gmail.com](mailto:quentinjezequelmpt@gmail.com)

**École Lucien Kerlann** : 02 98 85 31 94

Courriel : [ec.0290933G@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290933G@ac-rennes.fr)

### Horaires de la mairie

**lundi et mercredi** : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

**mardi et jeudi** : de 8h à 12h

**vendredi** : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

**le premier samedi du mois** : de 9h à 12h

**Ouverture le 4 juillet**

### Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le 02 98 85 04 42

Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## ETAT CIVIL

### Naissance

- Ilyes HEDDADI né le 5 juin

### Décès

- Damien, Emmanuel SAUTER 39 ans décédé le 24 mai 2026

## URBANISME

Les projets de constructions sur la commune sont affichés dans le hall de la mairie.

### Date à retenir :

- Trail Pour Lucas samedi 13 juin Bourg
- Fête de la musique samedi 20 juin Bourg
- Conseil municipal 30 juin Mairie
- Vacances scolaires d'été 3 juillet au soir Ecole

## Horaires des activités bruyantes

Par arrêté préfectoral réglementant les bruits de voisinage dans le Finistère, les activités de bricolage ou de jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants ne doivent pas causer de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis, de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h

## PENCRAN INFOS n° 247 - juin 2026 - [pencran-infos@pencran.bzh](mailto:pencran-infos@pencran.bzh)

Directeur de publication :	Stéphane Hervoir
Secrétariat de rédaction :	Jean-Pierre Le Bourdon
Photos et illustrations :	Mairie de Pencran et contributeurs
Conception et mise en page :	Commission Pencran infos
Impression :	Mairie de Pencran
Tirage :	950 exemplaires

## Offre d'emploi saisonnier espaces verts

La municipalité recherche un saisonnier (H/F) pour l'entretien de ses espaces verts (tonte, débroussaillage, désherbage et divers travaux).

Poste à temps complet du 1<sup>er</sup> au 31 juillet (dates légèrement modifiables).

Permis B obligatoire.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à la mairie pour le **21 juin** dernier délai,

par mail [servicetechniques@pencran.bzh](mailto:servicetechniques@pencran.bzh) ou [rh@pencran.bzh](mailto:rh@pencran.bzh)

ou par courrier :

M. Le Maire, place de la mairie 29800 PENCRAN

## Petite annonce

Une habitante de Pencran propose ses services comme aide-ménagère et aide à domicile.

Personne expérimentée.

Paiement CESU accepté.

Contact : 06 33 74 89 60

## Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juin 2010 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

PENCRAN  
EN DIRECT SUR  
VOTRE SMARTPHONE  
Avec l'appli



Gratuit et 100% anonyme  
Abonnez-vous sans tarder

## Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi hors jours fériés

- du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre  
de 9h à 12h et de 14h à 19h

## Rappels aux propriétaires de chiens

Afin de garantir la sécurité et la tranquillité de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens que ces derniers doivent être tenus en laisse lors des déplacements dans les espaces publics. Un chien tenu en laisse permet d'éviter les accidents, les situations de peur ou d'inconfort pour les autres usagers, ainsi que les éventuels conflits avec d'autres animaux.

Merci à chacun de faire preuve de civisme et de responsabilité pour que nos promenades restent agréables pour tous.

Ce que dit la loi (Article. R634-2 du code pénal) : *Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.*

De même les déjections canines sont interdites sur les voies publiques (et privées bien évidemment), les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, sous peine d'amende. Les propriétaires des animaux doivent donc se munir d'un sac afin de récupérer les déjections de leur animal.

## Compte rendu du Conseil Municipal du 5 juin 2026

### Elections des délégués pour les élections sénatoriales.

En application du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur une même liste qui doit comprendre alternativement un homme et une femme, dans l'ordre de présentation de la liste. Le vote a eu lieu à bulletin secret.

La liste présentée obtient l'unanimité avec 17 suffrages.

Le maire proclame élus délégués : Stéphane Hervoir, Viviane Boul'h, Gérard Le Meur, Annick Jaffrès, James Tesson.

Sont élus suppléants : Geneviève Wack, Jean-Pierre Le Bourdon, Céline Berder Languenou.

### Désignation d'un référent déontologue pour les élus

Il est proposé au conseil de désigner Mme Corinne Hervé, ancienne DGS de collectivité et ancienne déontologue pour le CDG du Morbihan. Unanimité

### Création d'un conseil municipal des jeunes

Afin d'enrichir le projet Educatif de la commune et de mobiliser les enfants comme acteurs de la vie citoyenne, le maire propose la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à partir de l'année scolaire 2026-2027.

L'objectif éducatif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...), mais aussi par une gestion des projets par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative.

Le CMJ remplirait un triple rôle :

- Être à l'écoute des idées des enfants et les représenter,
- Proposer et réaliser des projets utiles à tous,
- Transmettre les souhaits des enfants au Conseil Municipal.

Les élus du CMJ seront accompagnés par le maire et l'adjointe au maire désignée afin de leur offrir un cadre structurant dans l'exercice de leur fonction. Le Conseil se réunira en séance plénière périodiquement, plusieurs fois par an et sera présidé par le maire ou l'adjoint au maire désigné. Pour être candidat, l'enfant doit : être domicilié à Pencran, être scolarisé en classes de CE2, CM1 et CM2, remplir une déclaration de candidature. L'élection sera réalisée selon les modalités de désignation ci-après :

- Nombre de postes à pourvoir : 12
- Répartition des sièges : 4 élèves par niveaux scolaires, la parité sera respectée.
- Durée : sont élu(e)s pour 2 ans
- Mode de scrutin : suffrage universel direct
- Lieu de vote : Mairie (salle du conseil municipal)

Les missions du Conseil porteront essentiellement sur les thématiques suivantes : l'école, le sport et les loisirs, la solidarité, l'environnement...

Le CMJ pourra disposer d'un budget de fonctionnement défini par les élus du Conseil Municipal.

Le calendrier pour le premier CMJ se décline comme suit :

Dépôt des candidatures avant le 11 septembre 2026

Du 11 septembre au 1er octobre 2026 : campagne, affichage des candidatures et des projets

2 octobre 2026 : élection des conseillers municipaux jeunes

9 octobre 2026 : installation du CMJ

Le conseil municipal désigne Céline Berder Languenou, adjointe au maire en charge de l'enfance et de la jeunesse en tant qu'élue déléguée du Conseil Municipal.

[Le compte-rendu complet est disponible en mairie](#)

## CAPLD

### Rénovation de la station d'eau potable de Pencran

Les travaux de modernisation de l'unité de production d'eau potable de Pencran ont commencé en avril par une remise en état de l'installation sur le site de la Fontaine à Loguellou.

Depuis le 8 juin, place aux travaux de construction du nouveau bâtiment de traitement près du château d'eau à Keravel. Création d'un bâtiment recevant une unité de filtration, d'une lagune de décantation des eaux de lavage et mise en place d'une clôture.

Les travaux vont s'étaler sur 6 mois pour une livraison prévue en fin d'année.

A cette date, les foyers de Pencran seront à nouveau alimentés par l'eau de notre source. Un projet mené par Eau du Ponant.





**Debout de gauche à droite, en partant du fond :**

Marie Le HÉNO (enseignante), Anne LAPOUS (AESH),  
Eloïse MERCIER (ATSEM), Mia CARETO

**2<sup>e</sup> rang en partant du fond :** Louise GRECH, Vincent DUPUIS,  
Ethan ORAIN POT, Tilio TOULOUZOU, Youna FAVREAU-  
PROVOST, Louis CARADEC, Lia OULD YOUCEF,  
Elouan TAVERNE

**3<sup>e</sup> rang en partant du fond :** Zoé DE LAMAR COLAS,  
Agathe STÉPHAN, Mathis REVERT LE BRIS, Mathys RAGOBERT  
LE JEUNE, Jennayah LYTE, Emy BASSOMPIERRE, Maël LOUIS,  
Léo BIHANNIC, Charlie HEDREUIL FILY, Julia VALETTE

**Devant :** Raphaël LE LANN, Gina DOZOL, Léo TROADEC,  
Antoine HEMON, Moana-Chelsa ATTOUMANI,  
Allysée BALANANT LE DORZE, Maxence MARZIN

## ENFANCE JEUNESSE

### Inscriptions Vac'Ados d'été

Les Vac'Ados s'adressent aux jeunes de 11 à 17 ans du pays de Landerneau, et prioritairement à ceux habitant une des communes du dispositif jeunesse (Landerneau, Plouédern, Trémaouézan, Pencran, St Urbain et La Roche-Maurice).

Ils fonctionneront du **lundi 10 juillet** au **vendredi 28 août**.

Les horaires varient en fonction des activités proposées et des destinations choisies.

Les activités sont diversifiées : sportives, ludiques, artistiques, culturelles. Il y en a pour tous (filles ou garçons) et pour tous les goûts.

Les activités sont proposées à la journée, demi-journée, en soirée, dans ces cas le transport aller/retour est assuré à partir de Pencran.

Les activités peuvent également se décliner sous forme d'ateliers ou de stages sur plusieurs demi-journées ou journées.

Dans le cadre des Vac'Ados, des mini-camp thématiques (1, 2 ou 3 nuits) pourront être proposés.

**Inscription à faire en ligne sur le site de la MPT du 10 au 24 juin.**



### Pencran lance son Conseil Municipal des Jeunes

La commune de Pencran met en place son tout premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), une instance citoyenne destinée à permettre aux enfants de participer activement à la vie de leur commune.

Ouvert aux élèves de CE2, CM1 et CM2, ce projet a pour objectif de donner la parole aux jeunes, de les sensibiliser à la citoyenneté et de les associer aux réflexions et projets qui concernent leur quotidien.

Il n'est pas nécessaire d'être scolarisé à l'école Lucien Kerlann pour candidater, il faut juste habiter la commune.

À travers ce nouveau CMJ, la municipalité souhaite encourager l'engagement des plus jeunes, favoriser l'émergence d'idées nouvelles et permettre aux futurs élus de devenir de véritables acteurs de la vie locale. Une belle opportunité pour les enfants de s'investir, proposer des projets et contribuer au dynamisme de Pencran.

Les candidatures peuvent se faire par dépôt à l'accueil de la mairie ou par mail ([mairie@pencran.bzh](mailto:mairie@pencran.bzh)), date limite le 11 septembre.



## APE & APAF — Kermesse et fête du village

Cette année, L'Association des Parents d'Elèves de l'école Lucien Kerlann (APE) a proposé une nouvelle formule de la kermesse en déplaçant l'événement au parking de Keranna. Au programme de l'après-midi, à partir de 14h30, les jeux traditionnels comme le chamboule-tout, la pêche à la ligne, des balades à poney, les tirs aux buts, pour le plus grand plaisir des enfants présents. De nombreux lots à gagner étaient également à la mise de la traditionnelle tombola.

Malgré une météo capricieuse, les familles se sont déplacées en nombre avec un pic d'affluence constaté vers 17h.

Le début de soirée commença dans une ambiance champêtre avec une prestation très appréciée du chanteur Matthieu Thépaut, à l'heure de l'apéritif.

Les bénévoles de l'APAF (Association Pencran Animation et Festivités) ont pris le relais pour servir grillades, frites et boissons. A 21h, le groupe « The Handsome Kids » a fait monter l'ambiance en interprétant ses propres titres et des reprises rock.

A la nuit tombée, l'allumage du traditionnel et attendu feu de Saint-Jean a réchauffé l'atmosphère pour le plus grand bonheur des participants.

L'APE et l'APAF remercient la mairie et les services techniques pour leur soutien dans l'organisation conjointe de cet événement.



## Gym Club

NOUVEAUTÉS – Saison 2026 – 2027

Il y a quelques temps déjà, un certain nombre d'adhérentes avaient émis le souhait de voir le Gym Club proposer de nouveaux cours, notamment du Swissball et de la Gym douce.

Après réflexion sur la faisabilité des projets (disponibilités de l'animatrice, des salles, financement des cours), le Bureau a décidé de répondre favorablement à ces demandes, et met en place ces nouveaux cours à la rentrée 2026.

- Swissball, samedi de 10h à 11h, salle des Sports

(places limitées !!! Pensez à vous inscrire dès à présent par mail ou téléphone !)

- Gym Douce, vendredi de 14h30 à 15h30, salle Sterenn

=> adhésion annuelle : 90 € pour chacun de ces cours.

Les autres cours sont maintenus :

- Gym tonique, lundi de 18h30 à 19h30, salle des Sports

- Gym Loisir, mercredi de 9h30 à 10h30, salle Sterenn (changement de salle)

- Gym tonique, mercredi de 19h à 20h, salle des Sports

=> adhésion annuelle : 90 € pour les 3 cours

Forfait pour l'ensemble des cours : 110 € (gym tonique, gym loisir, swissball, gym douce).

Contacts : gymclub.pencran@gmail.com / 06 31 06 23 66 (Chantal Morel, Présidente)



## Paroisse

Mercredi 3 juin, des paroissiens et bénévoles ont joint leurs forces afin de faire un grand nettoyage de Printemps à l'église.

Une première équipe s'occupait du lavage et de la remise en place des bancs dans l'église. Pendant ce temps, une seconde équipe nettoyait de fond en comble la sacristie. Parallèlement, en lien avec le père de Kermenguy curé de la paroisse et M. Jamault de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, les textiles liturgiques ont été triés : les plus précieux rejoindront le musée du diocèse à Quimper.

Ne manquent plus que les statues et le mobilier en cours de restauration.



## Les Sentiers de Pencran

Il a fait très chaud à Pencran le **lundi 25 mai** à Pencran, cela n'a pas empêché une centaine de randonneurs courageux à s'élancer sur les sentiers de la commune. Autant dire que l'ombre était appréciée, tout comme la fraîcheur des chemins longeant les ruisseaux.

Le ravitaillement à La Fontaine a fait du bien aux organismes surchauffés tout comme le goûter servi en fin de parcours à l'Arvest.

L'édition 2026 aura été mémorable par sa météo, l'association remercie les participants et donne d'ores et déjà rendez-vous à la Pentecôte 2027, le 17 mai.



## A PENCAN en JUIN

### Trail pour Lucas

En août 2023, Lucas, un jeune habitant de Pencran âgé de 23 ans, s'éteignait brutalement dans son sommeil à la suite d'un arrêt cardiaque. Pour honorer sa mémoire, sa famille et ses proches ont choisi de lui rendre hommage à travers l'une de ses grandes passions : la course à pied et le trail.

De cette initiative est né le « Trail pour Lucas », un événement sportif et solidaire qui se déroulera le **samedi 13 juin** en soirée, principalement sur les chemins de la commune de Pencran.

Deux courses sont au programme au départ de la place du Bourg. La première, un trail de **19 kilomètres** avec 315 mètres de dénivelé positif, s'élancera à 17 h. Le parcours empruntera les sentiers de Pencran, Saint-Urbain, La Roche-Maurice et Landerneau. Une seconde épreuve de **8 kilomètres**, présentant 185 mètres de dénivelé positif, partira à 18 h et proposera un circuit entièrement nature sur les chemins de Pencran.

Au-delà de l'aspect sportif, les organisateurs souhaitent faire de cette manifestation un moment de partage et de solidarité. L'événement s'associe à l'association Cœurs Vaillants ayant pour objectif de soutenir toute personne rencontrant une épreuve (enfant, adulte), et notamment dans le cadre d'une maladie ou d'une hospitalisation. Pour contribuer à cette cause, une grande tombola est organisée avec de nombreux lots à remporter. Les billets sont d'ores et déjà en vente au Deus'ta et seront également proposés le jour de l'épreuve. Le tirage au sort aura lieu le **13 juin à 21 h 30**. Chaque ticket acheté participera directement au soutien de l'association.

La soirée se poursuivra dans une ambiance festive place du Bourg, avec des concerts et des food-trucks.

## DEUS'TA



**Samedi 13 juin** : Trail pour Lucas. Soirée animée par « Bœuf l'éclair » Ce groupe est composé de musiciens de la scène locale réunis spécialement pour l'événement.

**Samedi 20 juin** : Fête de la musique. Restauration sur place assurée par les féminines de l'US Pencran.

**Vendredi 26 juin** : Le Deus'ta invite l'association "Landerneau aux enfants d'Ukraine ". Vernissage de l'exposition "un ado dans la guerre". Dessins de Sacha, 17 ans, vivant actuellement en Ukraine. Apéro Ukrainien suivi d'un concert.

**Dimanche 28 juin**: Les Fringues en folie. Vide dressing à partir de 10H30. Restauration sur place avec Tatïe Cynthia.